MOTO VERTE OU DESTRUCTION DE LA NATURE ?

Patronné par France-Inter et Yves Mourousi avec la participation d'Europe n° 1, de l'Armée etc... le 5ème Enduro des Sables s'est déroulé dimanche 18 Février sur la plage et dans les dunes du Touquet. Plus de 60.000 spectateurs sont venus admirer plus de 1 000 motards.

Pour le Mouvement Ecologique Picard cette épreuve "sportive" est une injure à la protection de la Nature, aux économies d'énergie, et au simple bon sens.

En effet, il faut savoir, qu'en principe les dunes, comme les plages, au Touquet comme ailleurs, sont interdites à tous engins à moteurs par arrêté préfectoral. C'est une mesure qui s'impose quand on sait l'extrême fragilité de ces milieux naturels soumis à une érosion éolienne importante et que des siècles d'efforts ont enfin permis de fixer par la plantation d'oyats et d'argousiers.

Il faut aussi insister sur la richesse de la flore et de la faune littorales déjà gravement dégradées par les aménagement et la fréquentation touristique surtout en été.

L'Enduro des sables, en une seule journée, par le piétinement de 60 000 personnes et par l'arrachement des roues de 1 000 motos, aura détruit ce que 364 jours d'une protection, toute relative, auront permis d'épargner.

Ajoutons à cette destruction mécanique la pollution de ces 1 000 moteurs, avec leurs bruits, leurs fumées et leurs

huiles plus ou moins répandues dans le sable déjà plus ou moins mazouté par les pétroliers.

Inutile de dire que les oiseaux marins, déjà gravement atteints, par le pétrole en mer, par l'hiver glacial et par une chasse meurtrière, auront encore été perturbés par cet envahissement du peu de nature un peu sauvage qu'ils pouvaient encore trouver.

Et puis est-il raisonnable de gaspiller ainsi des milliers de litres d'essences, pour rien, alors que celle-ci devient de plus en plus rare et de plus en plus chère ? Est-ce cela les fameuses économies d'énergies ?

Le Mouvement Ecologique Picard demande donc au maire du Touquet, Mr Léonce DEPREZ, prix Chardon 1978 de la Fédération des sociétés de protection de la Nature, à Mr Claude WILQUIN député-Maire socialiste de Berck et à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais de tout faire pour qu'une telle atteinte à l'environnement et au bon sens ne soit pas renouvelé l'an prochain et qu'il n'y ait pas de 6ème enduro des dunes.

Le Mouvement Ecologique Picard demande aussi à Monsieur le Préfet de la Somme de ne plus signer de dérogation à son arrêté et de ne plus permettre l'Enduro des Dunes organisé déjà l'an dernier sur la Plage de Fort-Mahon. Les Ecologistes ne sont pas opposés à la moto mais demandent fermement à ceux qui les utilisent de voir seulement en celles-ci un moyen de transport agréable et pratique, et non de se livrer aux pires excès avec des engins bruyants, polluants et dangereux.

Mouvement Ecologique Picard
4, rue des Archers AMIENS